

DESTINATAIRE : Aux médecins du Nord de Lanaudière,
À tous les centres de prélèvements du Nord de Lanaudière,
À tous les préleveurs du Nord de Lanaudière

EXPÉDITEUR : Anick St-Amour, chef des services de biologie médicale intérim, Direction OPTILAB
LLL CHDL

DATE : Le 2019-04-15

OBJET : **Informations obligatoires reliés aux prélèvements**

Bonjour,

Nous avons démarré, en 2017, un processus de rejet des échantillons en lien avec l'absence d'informations concernant le prélèvement et la requête d'analyse. Malheureusement à ce jour, nous observons encore un nombre important de ces non-conformités pré-analytiques dans l'ensemble de notre organisation du nord de Lanaudière.

Que ce soit sur la requête papier (si non informatisé) ou la copie numérisée (requête informatisée dans le SIL), l'inscription des informations doit être complétée avant que l'échantillon soit acheminé au laboratoire pour analyse. Il est de la responsabilité du médecin et du préleveur de s'assurer de la fiabilité des données inscrites. Ainsi sur la requête doivent apparaître les informations suivantes :

- Nom et prénom de l'utilisateur ET no. de RAMQ ou no. de dossier du CHDL (double identification)
- Nom et prénom du médecin lisible ET no. de permis
- Date et heure réelle du prélèvement ET l'identification du préleveur

De la même manière, doivent se retrouver sur les échantillons :

- Nom et prénom de l'utilisateur ET no. de RAMQ ou no. de dossier du CHDL (double identification)
- Date et heure réelle du prélèvement

Ces informations sont très importante car :

- Obligation en regard des normes d'Agrément Canada et ISO 15189
- Rejet, incompatibilité, non transmission des rapports ou résultats non disponibles
- Dossier Santé Québec (DSQ)
- Cristal-Net
- Défaillance concernant la traçabilité des échantillons non conformes
- Bris dans la chaîne de possession lors de perquisition d'échantillons (Sureté du Québec)

Ainsi, en date du 15 mai 2019, les échantillons non-conformes seront rejetés par le système informatique du laboratoire (SIL). De plus, à cette date, ces échantillons seront automatiquement détruits.

Nous demeurons disponibles afin de vous seconder dans cette démarche visant à maintenir un service de qualité à la clientèle que nous desservons au quotidien.

Pour toute question en lien avec la procédure du « scan prélèvement » dans le système informatique de laboratoire (SIL), vous pouvez contacter notre pilote du système informatique, M. Jimmy Audet au poste 4427.

Nous joignons, en annexe de la présente, la procédure de « scan prélèvement » des échantillons et le lien Intranet correspondant :

http://cissslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/fileadmin/intranet/cisss_lanaudiere/Info_clinique/Laboratoires/Systeme_d_information/Nord/Formation_SoftLab/LAB_PNT_130_Scan_prelevement.pdf

Pour toutes autres questions, nous vous rappelons que les informations concernant le pré-analytique (et beaucoup autres informations) sont disponibles via l'Intranet du CISSS de Lanaudière au lien suivant : <http://cissslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/info-clinique/laboratoires/laboratoire-nord/>

ainsi que sur le site Web du CISSS de Lanaudière à l'adresse suivante :

<http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/biologie-medicale-nord/>

Vous pouvez également contacter notre assistant-chef responsable qualité, M. Stéphane Desroches au poste 2608 ou moi-même au poste 2607.

En toute collaboration,



Anick St-Amour
Chef par intérim Services de biologie médicale
Direction Optilab LLL-CHDL